



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 24015

Numéro SIREN : 789 740 768

Nom ou dénomination : SUN'R SMART ENERGY

Ce dépôt a été enregistré le 06/06/2017 sous le numéro de dépôt 35847



20170358472016

DATE DEPOT : 06/06/2017

N° DE DEPOT : 35847

N° GESTION : 2012B24015

N° SIREN : 789740768

DENOMINATION : SUN'R SMART ENERGY

ADRESSE : 7 rue de Cléchy 75009 Paris

MILLESIME : 2016

SUN'R SMART ENERGY

Société par actions simplifiée au capital de 2.057.792 €

7, rue de Clichy

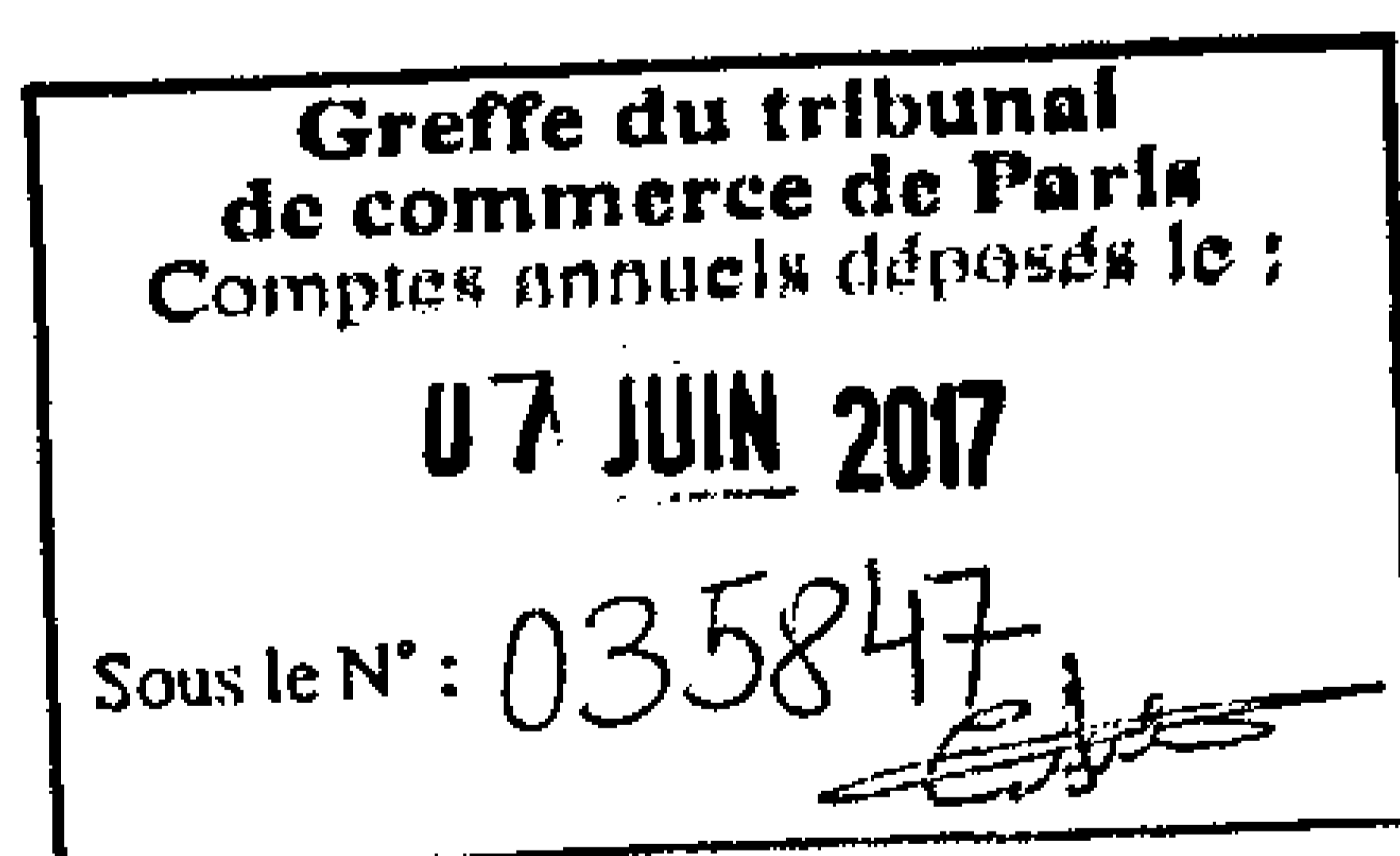
75009 Paris

RCS Paris- 789 740 768

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

En application de l'article L. 227-9 du Code de commerce

COMPTES ANNUELS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016



ln



Comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SUN'R SMART ENERGY, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le paragraphe relatif à l'évaluation des frais de recherche et développement compris dans la note de l'Annexe liée aux immobilisations incorporelles détaille les différents programmes en cours. Nos travaux ont notamment consisté à prendre connaissance de la méthode de comptabilisation et plus particulièrement à valider les critères d'activation de ces dépenses.



12

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et sur les comptes annuels.

Fait à Paris, le 11 mai 2017

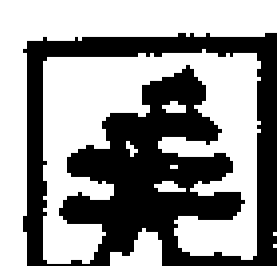
Le commissaire aux comptes

Soint-Germain Audit



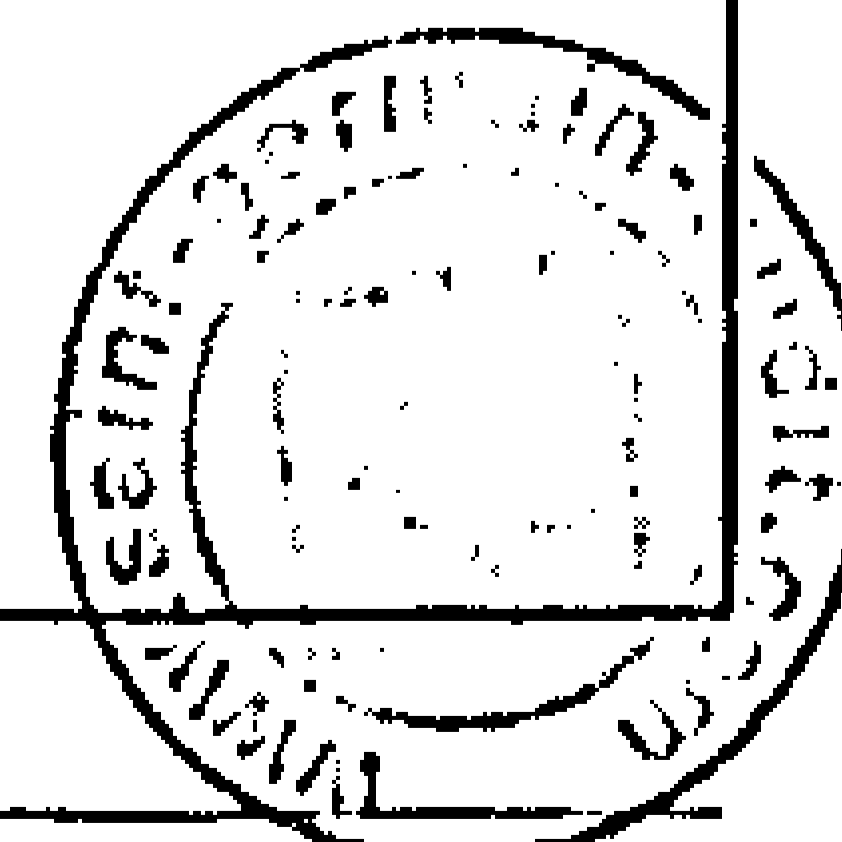
Virginie Rissel

Associée-gérante



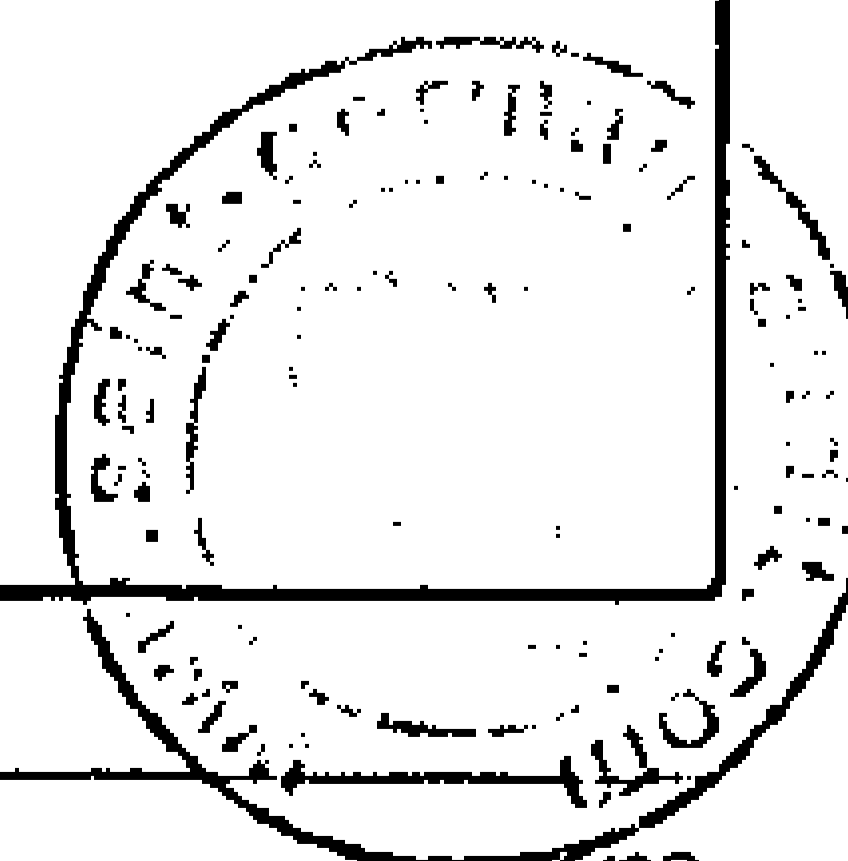
BILAN ACTIF

ACTIF	Valeurs au 31/12/16			Valeurs au 31/12/15
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 808 146.88	17 881.19	1 790 265.69	10 949.09
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours	257 105.22		257 105.22	1 555 032.81
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	72 122.61	65 569.06	6 553.55	33 612.96
Autres immobilisations corporelles	10 260.32	7 662.29	2 598.03	3 997.50
Immobilisations corporelles en cours	97 572.72		97 572.72	97 572.72
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	3 987.80		3 987.80	3 987.80
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	2 249 195.55	91 112.54	2 158 083.01	1 705 152.88
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients (3)	88 556.98		88 556.98	234 790.74
Clients douteux, litigieux (3)		20 833.33	-20 833.33	
Autres créances (3)	572 419.21		572 419.21	445 534.28
Fournisseurs débiteurs	1 699.90		1 699.90	1 848.00
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	425 173.08		425 173.08	990 516.83
Charges constatées d'avance (3)	231.08		231.08	401.79
TOTAL (II)	1 088 080.25	20 833.33	1 067 246.92	1 673 091.64
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	3 337 275.80	111 945.87	3 225 329.93	3 378 244.52
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



BILAN PASSIF

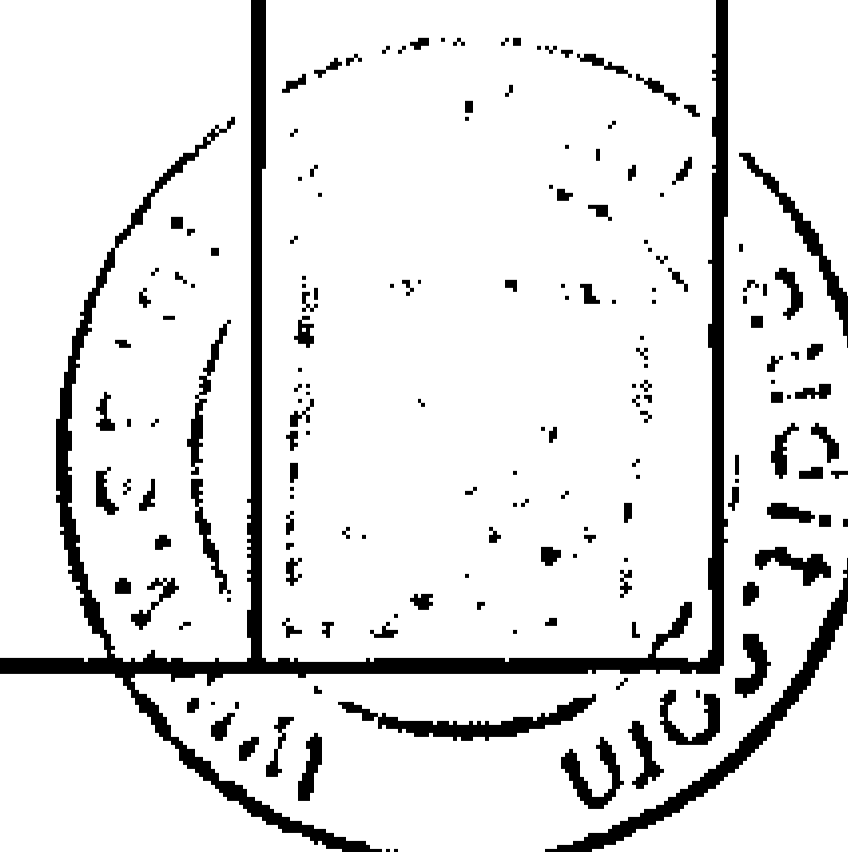
PASSIF	Valeurs au 31/12/16	Valeurs au 31/12/15
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 2 057 792.00)	2 057 792.00	1 995 400.00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	717 012.00	453 264.00
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-662 178.32	-258 050.58
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-246 522.51	-404 127.74
SITUATION NETTE	1 866 103.17	1 786 485.68
Subventions d'investissement	1 024 985.00	782 715.50
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	2 891 088.17	2 569 201.18
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (I)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et comptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	93 549.84	481 768.10
Dettes fiscales et sociales	196 389.12	287 661.24
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	44 302.80	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		39 614.00
TOTAL (III)	334 241.76	809 043.34
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	3 225 329.93	3 378 244.52
(1) Dont à plus d'un an (1) Dont à moins d'un an (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs	334 241.76	809 043.00



COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

	Du 01/01/16 Au 31/12/16	Du 01/01/15 Au 31/12/15	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises <i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue (biens et services) <i>dont à l'exportation :</i>	85 957	148 333	-62 377	-42.05
Montant net du chiffre d'affaires	85 957	148 333	-62 377	-42.05
Production stockée				
Production immobilisée	508 394	739 776	-231 382	-31.28
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	296	59	237	403.56
Autres produits	195 412	64 518	130 894	202.88
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	790 058	952 686	-162 628	-17.07
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	330 320	662 964	-332 644	-50.18
Impôts, taxes et versements assimilés	7 568	8 775	-1 207	-13.75
Salaires et traitements	508 499	438 990	69 509	15.83
Charges sociales	124 987	99 199	25 788	26.00
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	46 249	36 241	10 008	27.62
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	20 833		20 833	
Dotations aux provisions				
Autres charges	113 178	194 981	-81 803	-41.95
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 151 635	1 441 150	-289 515	-20.09
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-361 577	-488 464	126 887	25.98
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE (SUITE)

	Du 01/01/16 Au 31/12/16	Du 01/01/15 Au 31/12/15	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)				
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo.(3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	37		37	
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges				
Différences positives de change	53		53	
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	89		89	
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilés (4)				
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)				
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	89		89	
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-361 488	-488 464	126 976	25.99
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	20 928		20 928	
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	20 928		20 928	
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	10 949		10 949	
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	10 949		10 949	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	9 979		9 979	
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)	-104 986	-84 336	-20 650	-24.49
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	811 076	952 686	-141 611	-14.86
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 057 598	1 356 814	-299 216	-22.05
Bénéfice ou Perte	-246 523	-404 128	157 605	39.00

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût de production.

Il s'agit :

- des frais de recherche et développement engagés par la société, au titre de ses programmes de recherche et de développement en cours :

* Le programme SunHydrO a pour finalité de développer des technologies en agrégation d'énergies renouvelables et d'actifs de stockage afin de valoriser l'ensemble sur les marchés de l'électricité (marché de gros, de capacité et services système), ainsi qu'une technologie de petite station de pompage-turbinage décentralisée, ultra-flexible et hors cours d'eau. Ce programme a été activé au 15/12/2016 pour 1 806 322 €

* Le programme SCD-i vise à développer une technologie de stockage d'énergie par air comprimé à compression et détente isothermes. Les immobilisations incorporelles au 31 décembre 2016 relevant de ce programme s'élèvent à 215 998 €

* Le programme S4mE a pour objet de développer une technologie de stockage d'énergie par séparation et mélange. Les immobilisations incorporelles au 31 décembre 2016 relevant de ce programme s'élèvent à 41 107 €

- des logiciels amortis en linéaire sur 12 mois ou 3 ans, prorata temporis en fonction de leur date d'acquisition.

Les frais engagés sur l'exercice au titre de ces 3 programmes de recherche ont donné droit à un Crédit d'Impôt Recherche de 104 986 €

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

ANNEXE

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|------------------------------|-------|
| - Matériel spécialisé | 3 ans |
| - Matériel de bureau et info | 3 ans |

L'immobilisation en cours correspond aux frais engagés dans la construction du prototype SCD-i, pour une valeur de 97 573 €

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Le poste titres de participations est constitué des parts de la société Sun'R au Maroc.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subventions d'investissement

Dans le cadre des appels à projets menés par le Fonds Unique Interministériel, le programme de recherche SunHydrO a été doté d'une subvention de 930 600 €

Le programme SCD-i a été doté d'une subvention de 50 000 € versé par l'organisme ADEME, ainsi que d'une subvention de 44385 € pour la construction du prototype.

Les encaissements réalisés au titre de ces subventions, seront en principe répartis sur 3 ou 4 exercices, en fonction du calendrier d'engagement des dépenses et inscrits dans le compte subventions d'investissement durant la durée du programme.

Une fois les programmes de recherche achevés, les montants comptabilisés en subventions d'investissement seront rapportés au compte de résultat sur une durée et un rythme équivalent à celui des amortissements pratiqués sur les frais de recherche et de développement immobilisés à raison de ces programmes.

Le poste subventions d'investissement inscrit dans les fonds propres du bilan pour un montant de 1 024 985 € recouvre l'avance des subventions déjà encaissées par la société au 31 décembre 2016.

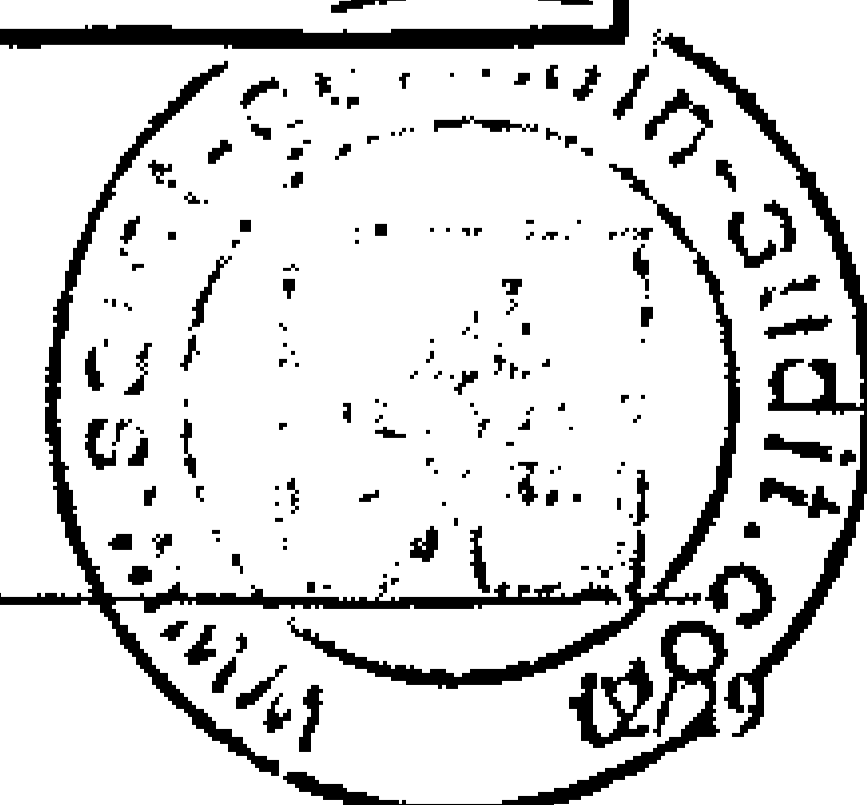
Jeune entreprise innovante

La société bénéficie depuis sa création du statut de Jeune Entreprise Innovante (JEI).

ANNEXE

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	1 581 858	2 314 716
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions	Sur sol propre		
		Sur sol d'autrui		
		Instal.géné., agencis & aménagts const.		
	Installations techniques, matériel & outillage indust.		72 123	
	Autres immos corporelles	Instal. géné., agencis & aménagts divers		
Matériel de transport			8 526	1 734
Matériel de bureau & info., mobilier				
Emballages récupérables & divers				
Immobilisations corporelles en cours		97 573		
Avances et acomptes				
	TOTAL III		178 221	1 734
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations		3 988	
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
	TOTAL IV		3 988	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			1 764 067	2 316 451

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts. de recherche & de dével.	TOTAL I			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II	1 806 322	25 000	2 065 252
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Ins. gal. agen. amé. cons			72 123
	Inst.tcch., mat. outillage indus.				
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div.			
Matériel de transport				10 260	
Mat.bureau, info., moh.					
Emballages récup. div.					
Immos corporelles en cours				97 573	
Avances et acomptes					
	TOTAL III			179 956	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			3 988	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
	TOTAL IV			3 988	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			1 806 322	25 000	2 249 196



ANNEXE

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	15 876	16 056	14 051	17 881
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. techniques matériel et outill. industriels		38 510	27 059		65 569
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob. Emballages récupérables divers	4 528	3 134		7 662
TOTAL		43 038	30 193		73 231
TOTAL GENERAL		58 914	46 249	14 051	91 113

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amort. fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
TOTAL							
Immob. incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outill.							
Immo. corpor.	Inst. gales, agenc. am divers						
	Mat. transport						
	Mat. bureau mobilier Emballages récup. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							

CADRE C		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES					
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

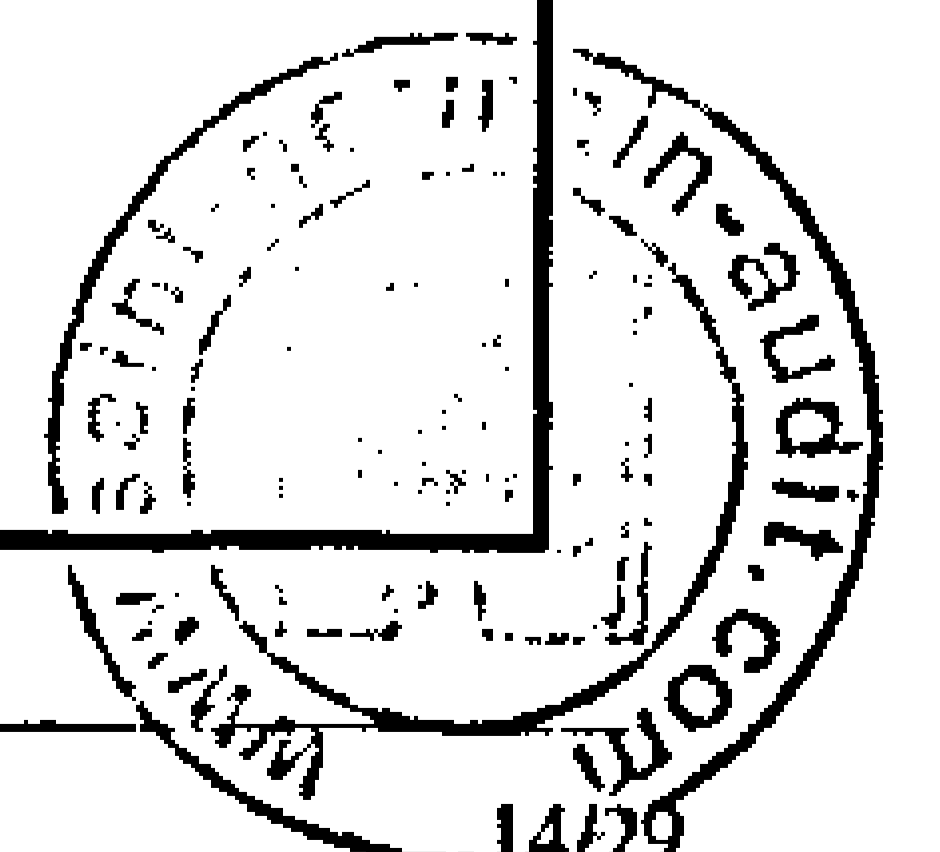


ANNEXE

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
SUN'R - 435 RUE ANNAHDA AIN ITTI MARRA 62385 MARR	9 240	-1 100	42.50	-1 522
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

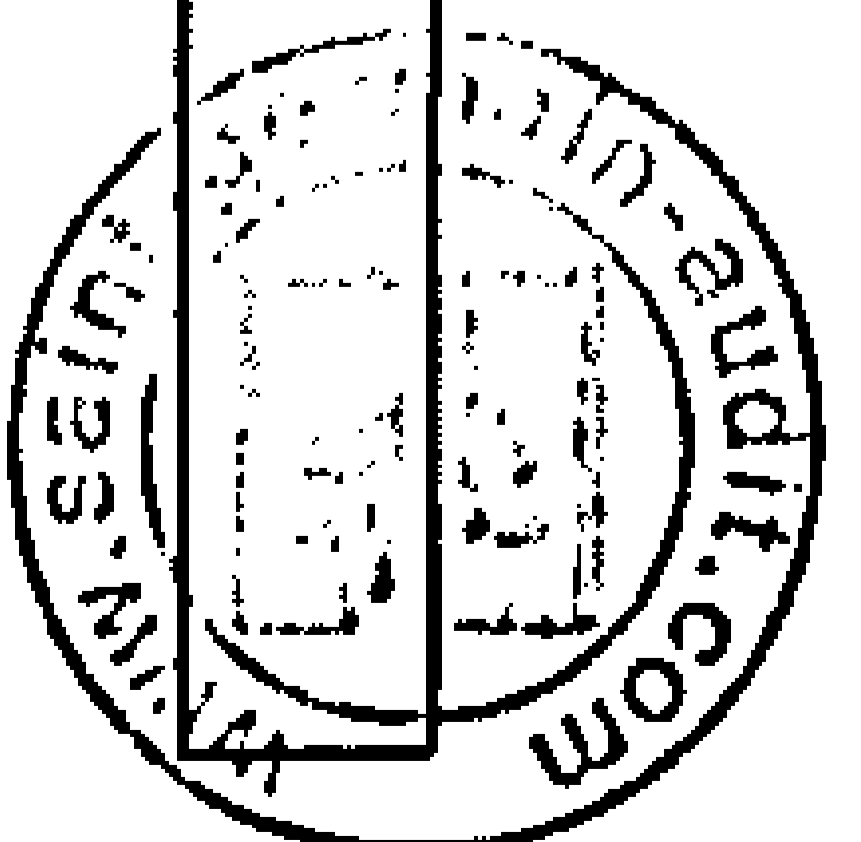


ANNEXE

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3) 1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société) 2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société) SUN'R - 435 RUE ANNAHDA AIN ITTI MARRA 62385 MARRAKECH - B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS 1. Filiales non reprises au § A : a. Filiales françaises b. Filiales étrangères 2. Participations non reprises au § A : a. Dans des sociétés françaises b. Dans des sociétés étrangères	9 240	-1 100	42,50	3 988	3 988				-1 522	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
 (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
 (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
 (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
 (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
 (6) Dans la monnaie locale d'opération.
 (7) En euros lorsque l'entité fournira pour présenter ses comptes.
 (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
 (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
 (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



ANNEXE

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2) Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	88 557	88 557	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	222	222	
	Impôts sur les bénéfices	104 986	104 986	
	Etat & autres coll. publiques	67 161	67 161	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)	5 221		5 221	
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	396 530	396 530		
Charges constatées d'avance	231	231		
TOTAUX		662 907	657 686	5 221
Renvois (1) (2)	Montant des Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice			

ANNEXE

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières Participations Créances rattachées à des participations Prêts Autres titres immobilisés Autres immobilisations financières Total des immobilisations		
Avances et acomptes versés sur commandes Créances Créances clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit appelé, non versé Total des créances	5 221	
Disponibilités Total des disponibilités		
Dettes Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établis. de crédit Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur cdes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Total des dettes		

ANNEXE

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	231
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	231

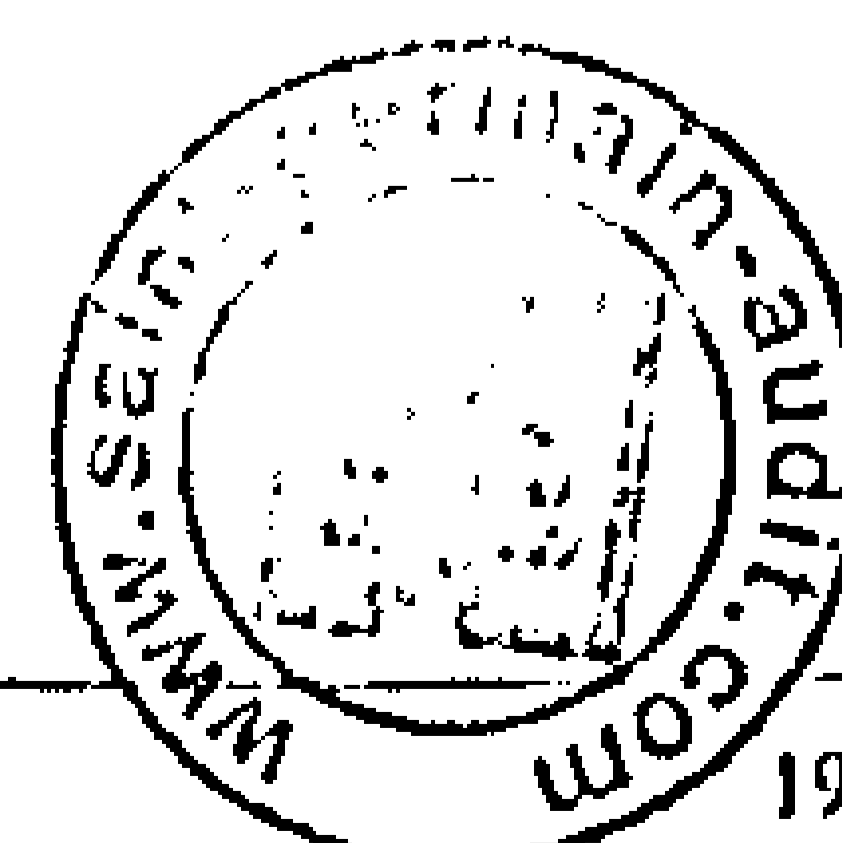
PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	21 172
Autres créances	395 052
Disponibilités	
TOTAL	416 224

ANNEXE

INFORMATIONS SUR LE CAPITAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	90 700.00	22.00
Titres émis pendant l'exercice	2 836.00	22.00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	93 536.00	22.00



ANNEXE

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)					
	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		93 550	93 550		
Personnel & comptes rattachés		50 787	50 787		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		95 728	95 728		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	49 874	49 874		
	Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes & assimilés					
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		44 303	44 303		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		334 242	334 242		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

ANNEXE

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	

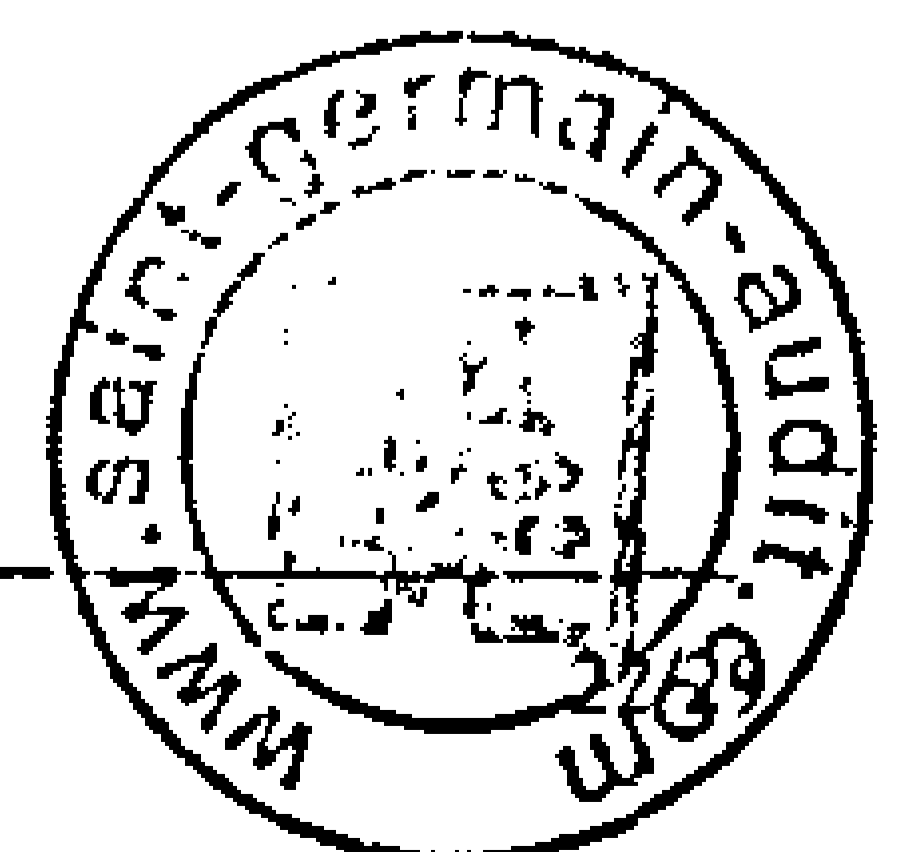
CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 061
Dettes fiscales et sociales	67 071
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	95 132

Sas SUN'R SMART ENERGY
Du 01/01/2016 au 31/12/2016

ANNEXE

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2016, le CICE s'élève à 0 €



SUN'R SMART ENERGY

Société par actions simplifiée au capital de 2 057 792 €

Siège social : 7, rue de Cléchy, 75009 Paris

789 740 768 RCS Paris

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

EN DATE DU 31 MAI 2017

Le 31 mai 2017 à 19 heures 30,

Les associés de la société Sun'R Smart Energy, société par actions simplifiée, au capital de 2 057 792 €, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social, sur convocation faite par le Président dans les délais légaux.

Lors de l'entrée en séance, il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée entrant en séance, et à laquelle ont été annexés les pouvoirs des associés représentés par des mandataires.

L'Assemblée est présidée par Sun'R Holding, son Président, elle-même représentée par son Gérant, M. Antoine Nogier.

Le Commissaire aux comptes titulaire, le cabinet Saint-Germain Audit, est présent.

J...Lesieur..... et *B...Jamonet*....., présents et acceptants, sont appelés comme Scrutateurs.

M...Ollier Da Silva.. est désigné comme Secrétaire.

Le bureau ainsi constitué certifie exacte la feuille de présence et le Président constate que, d'après cette feuille, les associés présents ou représentés possèdent ensemble plus de la moitié des actions ayant droit de vote.

Le Président, constatant que l'Assemblée régulièrement constituée peut valablement délibérer, déclare alors la séance ouverte.

Le Président met à la disposition de l'Assemblée :

- Copies des courriers de convocation,
- Copie du courrier de convocation adressé au Commissaire aux comptes,
- la feuille de présence et les pouvoirs y annexés des associés représentés par des mandataires,
- le rapport de gestion du Président sur l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- le rapport du Conseil de surveillance sur l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- le rapport du Commissaire aux comptes sur l'accomplissement de sa mission,
- le rapport du Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan de l'exercice écoulé ainsi que le texte de l'annexe,
- le texte des résolutions qui seront soumises au vote de l'Assemblée,
- la liste des associés,
- les statuts de la Société.

Le Président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés huit jours avant la date de la présente Assemblée. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

- Présentation du rapport du Président sur l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et présentation des comptes sociaux de l'exercice,
- Présentation du rapport du Conseil de surveillance sur l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- Présentation du rapport du Commissaire aux comptes sur l'accomplissement de sa mission et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- Quitus au Président et au Commissaire aux comptes,
- Affectation des résultats,
- Approbation des conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Questions diverses

Puis, Monsieur le Président donne lecture du rapport du Président et des rapports du Commissaire aux comptes. Cette lecture terminée, il ouvre la discussion. Personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

Première résolution

(Approbation des comptes)

L'Assemblée Générale Ordinaire,

- après avoir pris connaissance du bilan, du compte de résultat et du texte de l'annexe des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- et après avoir eu une présentation du rapport du Président sur l'activité de la Société durant ce même exercice, une présentation du rapport du Conseil de surveillance et une lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur l'exécution de leur mission,

Approuve les comptes sociaux, le bilan et les annexes dudit exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Votes pour : 79475
 Votes contre : 0
 Abstentions : 0

Cette résolution est adoptée

Cinquième résolution

(Renouvellement de la Société OBSERVATOIRE DE L'INNOVATION DANS L'ENERGIE en qualité de membre du Conseil de Surveillance)

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2016, constatant que le mandat de membre du Conseil de Surveillance de la Société Observation de l'Innovation dans l'Energie est expiré,

Décide de le renouveler dans ses fonctions pour une durée de trois ans, expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, à tenir en 2020.

La Société Observatoire de l'Innovation dans l'Energie, représentée par son Gérant, Monsieur Walter Pizzaferrì, fait savoir à la présente Assemblée Générale, qu'il accepte le renouvellement de ses fonctions et précise en outre qu'il n'encourt aucune incapacité, incompatibilité ou d'échéance susceptible de lui interdire l'exercice de ces fonctions.

Votes pour : 79475
Votes contre : 0
Abstentions : 0

Cette résolution est adoptée

Sixième résolution

(Renouvellement de Richard WILMOT-ROUSSEL en qualité de membre du Conseil de Surveillance)

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2016, constatant que le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Richard Wilmot-Roussel est expiré,

Décide de le renouveler dans ses fonctions pour une durée de trois ans, expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, à tenir en 2020.

Monsieur Richard Wilmot-Roussel fait savoir à la présente Assemblée Générale, qu'il accepte le renouvellement de ses fonctions et précise en outre qu'il n'encourt aucune incapacité, incompatibilité ou d'échéance susceptible de lui interdire l'exercice de ces fonctions.

Votes pour : 79475
Votes contre : 0
Abstentions : 0

Cette résolution est adoptée

Cette résolution est adoptée.

Deuxième Résolution

(Quitus au Président, aux membres du Conseil de Surveillance et au Commissaire aux comptes)

Comme conséquence de la résolution précédente, l'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve au Président, aux membres du Conseil de surveillance et au Commissaire aux comptes pour l'exécution de leurs mandats respectifs au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Votes pour : 79475
Votes contre : 0
Abstentions : 0

Cette résolution est adoptée

Troisième résolution

(Affectation des résultats)

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit une perte de 246 522,51 euros, en intégralité au compte « Report à nouveau ».

En outre, l'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, de ce qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des derniers exercices.

Votes pour : 79475
Votes contre : 0
Abstentions : 0

Cette résolution est adoptée

Quatrième Résolution

(Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce)

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par les articles L.227-10 du Code de commerce, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les termes du rapport spécial du Commissaire aux comptes.

Votes pour : 79475
Votes contre : 0
Abstentions : 0

Septième résolution

(Renouvellement de Ludwig MANGIN en qualité de membre du Conseil de Surveillance)

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2016, constatant que le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Ludwig Mangin est expiré,

Décide de le renouveler dans ses fonctions pour une durée de trois ans, expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, à tenir en 2020.

Monsieur Ludwig Mangin fait savoir à la présente Assemblée Générale, qu'il accepte le renouvellement de ses fonctions et précise en outre qu'il n'encourt aucune incapacité, incompatibilité ou d'échéance susceptible de lui interdire l'exercice de ces fonctions.

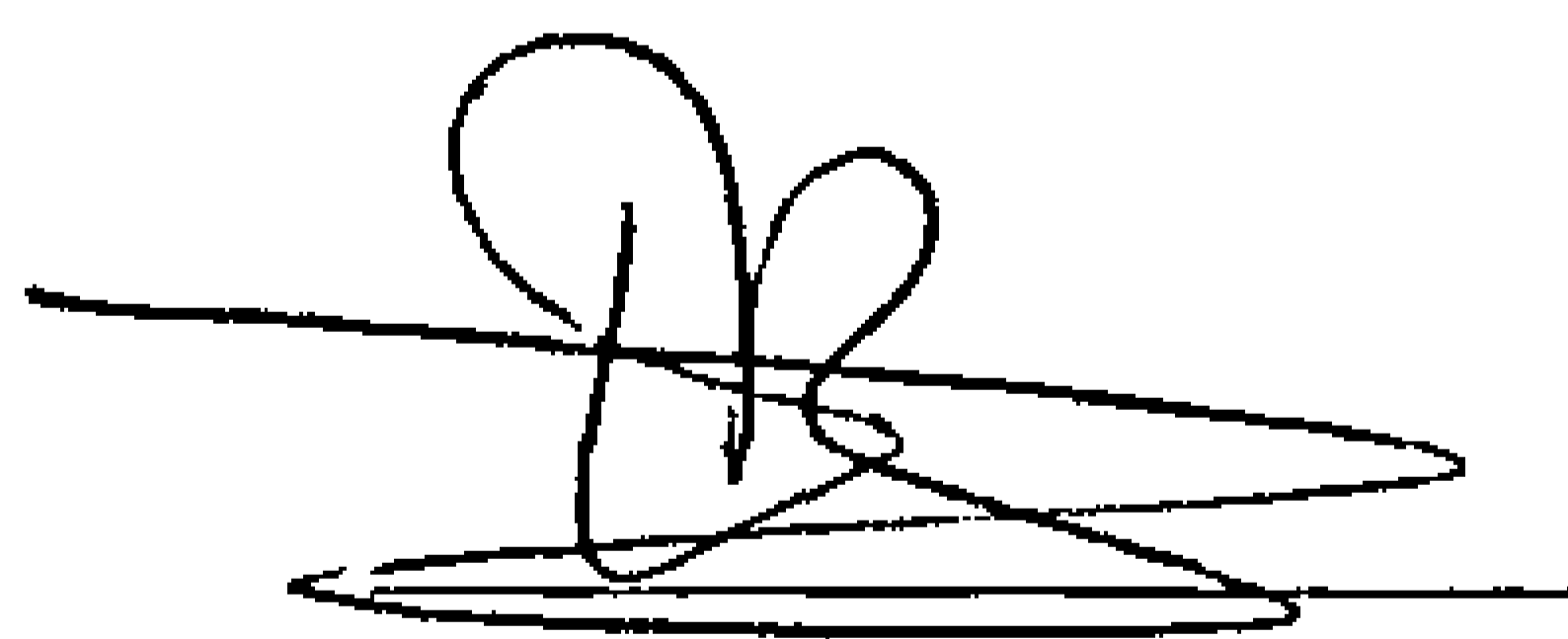
Votes pour : 79475
Votes contre : 8
Abstentions : 8

Cette résolution est adoptée

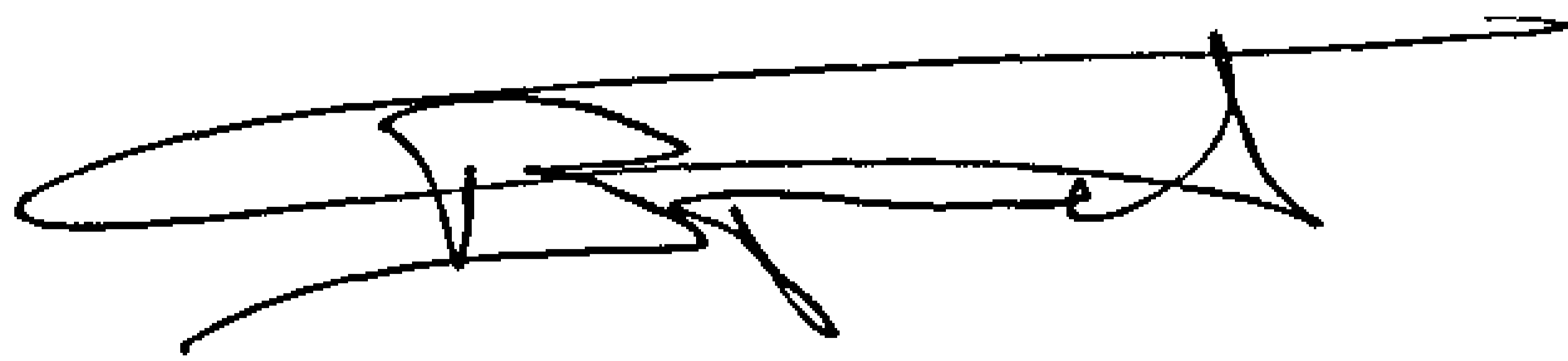
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau après lecture.

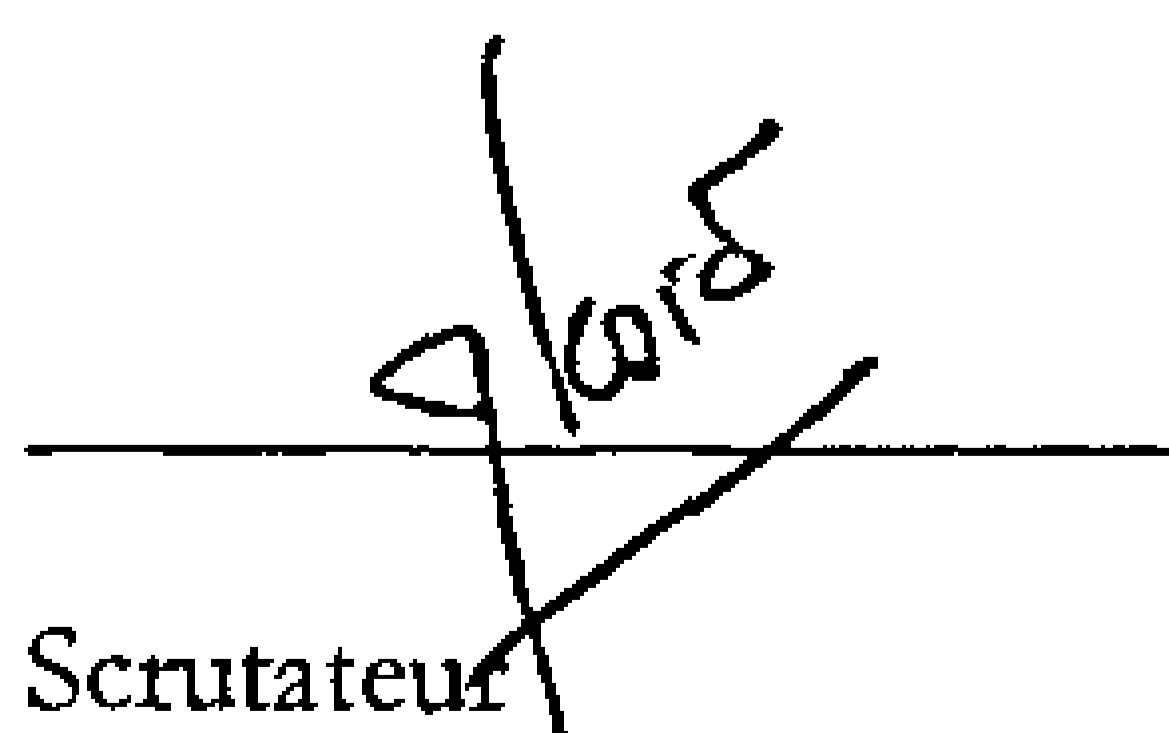
Président



Secrétaire



Scrutateur



Scrutateur